

◆ Politique  
de lutte contre  
la fraude aux  
jeux

2025

# Notre raison d'être

Le groupe FDJ propose à tous ceux qui aspirent à jouer et vivre des instants d'émotions, une offre de jeux diversifiée et responsable, cela se traduit dans sa raison d'être :

**Le jeu est notre métier, la contribution à la société notre moteur et la responsabilité notre exigence.**

Afin de promouvoir une pratique récréative du jeu d'argent, le groupe FDJ place au cœur de ses préoccupations l'accompagnement de ses clients, l'intégrité de ses jeux et la réduction des risques et des conséquences liés à son activité. Le Groupe FDJ évolue dans un secteur fortement réglementé, au regard des risques spécifiques qu'il comporte en termes de préservation de l'ordre public et social.

Consciente de ces enjeux et fidèle à son engagement, le Groupe mène une politique volontariste visant à promouvoir une éthique irréprochable en refusant toute forme de fraude, lutter de manière efficace contre l'utilisation de son offre de jeu à des fins frauduleuses. A cet effet, le groupe FDJ maintient un dialogue continu avec toutes les parties prenantes concernées en France et à l'étranger, sur les différents marchés où le Groupe opère : autorités administratives chargées de la régulation et du contrôle des obligations de Lutte contre la Fraude, autorités de police et d'enquêtes etc.

**Les objectifs de cette politique sont les suivants :**

- ◆ Promouvoir une culture d'intégrité et de responsabilité ;
- ◆ Prévenir et traiter les soupçons de fraude ;
- ◆ Assurer la conformité aux lois et réglementations.

# Périmètre et contexte réglementaire

Le Groupe FDJ propose à ses clients plusieurs offres de jeux, sur différents canaux – en Point de Vente et / ou en ligne – dans différents pays en Europe, notamment :

## Jeux sous droits exclusifs :

- ◆ Jeux de tirage en ligne et en points de vente ;
- ◆ Jeux instantanés en ligne et en points de vente ;
- ◆ Paris sportifs en points de vente.

## Jeux en ligne en concurrence :

- ◆ Paris sportifs ;
- ◆ Poker ;
- ◆ Paris hippiques ;
- ◆ Casino en ligne.

En tant que l'un des leaders mondiaux du jeu d'argent, le Groupe FDJ a la responsabilité de protéger ses joueurs, son réseau de vente ainsi que ses collaborateurs de tous les risques de fraude auxquels il est exposé.

Le Groupe FDJ opère des jeux d'argent sur des marchés régulés, en monopole et/ou en concurrence, et est ainsi soumis à la régulation des différents organes locaux selon les marchés où il est présent.

La présente politique a valeur de ligne directrice interne pour l'ensemble du Groupe FDJ et s'applique en France métropolitaine, dans les DROM-COM et dans tous les pays où le Groupe exerce directement ou à travers ses filiales des activités d'opérations de jeux.

# La lutte contre la fraude

En tant qu'opérateur de jeux d'argent et de hasard, le groupe FDJ est exposé à diverses formes de fraudes susceptibles de se manifester à toutes les étapes de la chaîne des jeux d'argent, depuis la conception du jeu jusqu'au paiement des lots.

La fraude est définie comme un « acte volontaire ou une omission volontaire ayant pour objet de tromper un ou des tiers, dans le but d'obtenir un bénéfice illégitime, généralement financier, avec l'intention d'échapper aux lois, règlements et règles internes au groupe. »

**La présente politique couvre les fraudes, ou les suspicions de fraudes commises par :**

- ◆ Les collaborateurs du groupe et les prestataires ;
- ◆ Les propriétaires de points de vente et leurs employés ;
- ◆ Les joueurs ;
- ◆ Les fournisseurs liés aux activités de jeux.

Les risques suivants constituent des exemples de fraude auxquels le Groupe FDJ est exposé :

### **Risques liés aux jeux :**

- ◆ Prise de paris sur des événements sportifs ou hippiques présentant de forts soupçons de manipulation ;
- ◆ Opérations de jeu réalisées entre des participants soupçonnés de collusion ;
- ◆ Utilisation de robots informatiques dans des opérations de jeu ;
- ◆ Paris réalisés sur des résultats connus ;
- ◆ Stratégie de jeu permettant de monétiser des moyens de paiement frauduleux : répartition calculée des mises (surebet), parier des sommes importantes sur des cotes faibles.
- ◆ Vol de tickets / livrets de grattage ;
- ◆ Subtilisation d'un ticket / reçu de jeu gagnant ;
- ◆ Revente frauduleuse de tickets (volés, forclos, altérés...) ;
- ◆ Falsification des résultats de tirage ou altération des équipements de tirage.

### **Risques liés aux moyens de paiement ou aux documents d'identité :**

- ◆ Ouvertures de comptes ou justifications d'identité avec des documents suspects de contrefaçon, d'usurpation ou de falsification ;
- ◆ Dépôts ou paiements réalisés avec des moyens de paiement suspectés de vol ou d'usage abusif ;
- ◆ Abus de promotion.

# Gouvernance

En tant qu'entreprise mère du groupe, FDJ SA veille à la prise en compte effective, par chacune des entités concernées, d'un dispositif de lutte contre la fraude aux jeux cohérent et adapté en fonction des risques identifiés. Elle assure le pilotage du dispositif à l'échelle du Groupe FDJ.

**Un comité Groupe se réunit plusieurs fois par an ayant pour objectif de :**

- ◆ Coordonner les différentes actions mises en œuvre par les entités du Groupe FDJ en fonction des risques identifiés ;
- ◆ Partager les bonnes pratiques.

# Prévention

- ◆ L'élaboration d'une évaluation des risques de fraude mise à jour à fréquence régulière associée à des plans d'actions formalisés pour les risques les plus importants ;
- ◆ La formalisation des procédures et des exigences à respecter ;
- ◆ La formation régulière des collaborateurs et des actions de communication et de sensibilisation auprès des joueurs et du réseau de vente le cas échéant.

Des sessions de formation adaptées aux fonctions exercées dans l'entreprise et au niveau d'exposition aux risques sont organisées régulièrement afin d'actualiser les connaissances des collaborateurs, d'accroître leurs compétences et de maintenir un degré élevé de vigilance.

En France, FDJ SA déploie également sa démarche de sensibilisation aux risques de fraude auprès des détaillants de son réseau physique de points de vente ainsi que des prestataires impliqués dans les procédures de lutte contre la fraude. FDJ déploie également régulièrement des actions de communication auprès des joueurs afin de les sensibiliser aux risques d'escroqueries (ex : usurpation de l'identité de la FDJ).

## Détection

- ◆ La détection et l'analyse des opérations suspectes via des systèmes automatisés - en temps réel et / ou a posteriori ;
- ◆ Une démarche de contrôle interne afin de s'assurer du respect du dispositif ;
- ◆ Des canaux d'écoute et de dialogue permettant aux collaborateurs, joueurs et autres parties prenantes de remonter des situations atypiques, notamment via la plateforme d'alerte éthique qui permet de remonter tout signalement ou tout sujet qui semblerait aller à l'encontre des engagements et principes éthiques et de conformité du groupe FDJ ;
- ◆ Des dispositifs d'identification des joueurs.

## Remédiation

- ◆ Des mesures conservatoires et des sanctions si le cas est avéré ;
- ◆ Une démarche d'investigation et d'escalade aux entités compétentes et indépendantes en fonction des cas rencontrés qui peuvent conduire à un dépôt de plainte ou une transmission aux autorités compétentes ;
- ◆ Une démarche de monitoring du dispositif dans une optique d'amélioration continue afin d'éviter la réitération et de reporting auprès des entités et autorités compétentes.

# Contrôle des activités exercées en point de vente

En France, FDJ SA a mis en place les dispositifs spécifiques suivants afin de contrôler les activités exercées en point de vente :

La possibilité de vendre des jeux FDJ est liée à l'obtention d'une autorisation obtenue après enquête du Service Central des Courses et Jeux (unité spécialisée de la police judiciaire), visant à s'assurer de la moralité du futur détaillant et de l'origine des fonds nécessaires à l'acquisition du fonds de commerce.

Un service d'inspecteurs qui agissent en tant que clients mystère et mettent en situation les détaillants en vue de vérifier l'application des règles de commercialisation dans le respect d'un parcours joueur défini, et l'absence de fraude.

L'identification des clients occasionnels jouant dans son réseau de points de vente, dès lors qu'ils misent des sommes supérieures au seuil légal ou en cas de situation laissant présumer un risque de fraude. En matière de paiement de lots, FDJ SA applique en outre une politique volontariste de connaissance des gagnants, en excluant le recours aux espèces et en imposant le paiement par virement pour des sommes inférieures au seuil légal.

Après examens effectués par les analystes fraudes spécialisés, les alarmes issues des capteurs et les résultats des inspections, FDJ SA applique les mesures conservatoires immédiates visant à protéger les clients, et en cas de fraude avérée à déposer plainte ou prendre des sanctions contractuelles contre le détaillant le cas échéant.



# Contrôle des activités exercées en ligne

L'usage du compte-joueur nécessite pour chaque client en ligne une inscription préalable, le renseignement de l'identité du client, de son adresse postale de résidence fiscale, d'informations personnelles et l'acceptation des conditions générales, à l'issue desquels il est procédé à l'ouverture et à la certification d'un compte-joueur.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le groupe identifie ses clients disposant d'un compte joueur en ligne et vérifie leur identité à l'aide de tout document écrit probant. Pour cela, le groupe recourt à ses services d'authentification des pièces d'identité.

Après examens effectués par les analystes fraudes spécialisés à la suite des atypismes constatés, le groupe applique en cas de suspicion de fraude les mesures conservatoires immédiates visant à protéger les clients, le groupe FDJ et l'intégrité des jeux comme la neutralisation des comptes conformément aux conditions générales de l'offre et en cas de fraude avérée à déposer plainte auprès des autorités compétentes le cas échéant.